
**RAPPORT
FINANCIER**
2010

=====

**54^e
RAPPORT
ANNUEL**



UNION BANCAIRE PRIVÉE

**RAPPORT
FINANCIER**
2010

CHIFFRES-CLÉS DU GROUPE

	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation en millions de CHF	Variation en %
(en millions de CHF)				
Bénéfice net	216	216		
Bénéfice brut	273	307	-34	-11,07
Avoirs de la clientèle (en milliards de CHF)	64,8	75,0	-10,2	-13,60
Total des produits d'exploitation	766	806	-40	-4,96
Résultat des opérations d'intérêts	162	167	-5	-2,99
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	401	494	-93	-18,83
Résultat des opérations de négoce	195	138	57	41,30
Total des charges d'exploitation	494	499	-5	-1,00
Charges de personnel	377	379	-2	-0,53
Autres charges d'exploitation	117	120	-3	-2,50
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes	446	355	91	25,63
Total du bilan	18 084	20 072	-1 988	-9,90
Fonds propres	1 573	1 573		
Capital social	300	300		
Réserves issues du capital	452	452		
Réserves issues du bénéfice	722	762	-40	-5,25
Réserves pour risques bancaires généraux	98	58	40	68,97
Effectif du personnel (au 31 décembre)	1 198	1 203	-5	-0,42
Bénéfice net par collaborateur (en milliers de CHF)	180	180		
Ratio charges d'exploitation/revenus d'exploitation	64,5%	61,9%		
Ratio charges d'exploitation après amortissements/revenus d'exploitation	70,5%	66,9%		
Rendement des fonds propres (ROE)	12,8%	11,9%		
Ratio fonds propres/total du bilan	8,7%	7,8%		
Ratio BRI (Bâle II)	24,1%	25,6%		

COMPTES CONSOLIDÉS 2010

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Actifs		
Liquidités	3 026 813 425	6 836 891 884
Créances résultant de papiers monétaires	3 218 742 268	3 156 038 031
Créances sur les banques	4 486 592 477	2 609 257 648
Créances sur la clientèle	1 564 949 343	2 031 026 805
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1 042 499 765	735 431 378
Immobilisations financières	3 642 943 060	3 800 287 360
Participations non consolidées	2 350 830	2 378 555
Immobilisations corporelles	258 424 966	271 036 987
Valeurs immatérielles	32 104 631	56 036 821
Comptes de régularisation	126 656 401	126 560 054
Autres actifs	682 220 191	447 202 923
Total des actifs	18 084 297 357	20 072 148 446
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés	16 861 498	85 398 839

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Passifs		
Engagements envers les banques	1 140 680 681	1 111 389 315
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2 223 079	2 386 221
Autres engagements envers la clientèle	13 667 372 168	16 301 564 120
Comptes de régularisation	212 863 141	221 649 969
Autres passifs	1 206 222 000	618 512 639
Correctifs de valeurs et provisions	66 150 592	27 893 590
Réserves pour risques bancaires généraux	97 624 839	57 624 839
Capital social	300 000 000	300 000 000
Réserves issues du capital	452 335 872	452 335 872
Réserves issues du bénéfice	722 413 476	761 644 161
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	674 928	1 182 217
Bénéfice du Groupe	215 736 581	215 965 503
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	153 172	58 237
Total des passifs	18 084 297 357	20 072 148 446
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés	885 686 194	500 315 471

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Engagements conditionnels	331 570 727	343 672 525
Engagements irrévocables	662 822 000	561 545 000
Crédits par engagement (paiements différés)	31 651 054	9 751 664
Instrument financiers dérivés		
– Montants du sous-jacent	43 418 556 538	42 811 849 260
– Valeurs de remplacement positives	497 909 908	412 108 555
– Valeurs de remplacement négatives	478 958 902	243 142 331
Opérations fiduciaires	1 256 342 900	1 753 887 976

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Produits et charges consolidés de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	143 674 533	190 596 499
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	39 497 291	62 888 342
Charges d'intérêts	(21 631 802)	(86 834 733)
Résultat des opérations d'intérêts	161 540 022	166 650 108
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	3 493 731	8 408 048
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	404 912 921	489 288 431
Produit des commissions sur les autres opérations de prestations de service	4 631 594	5 384 719
Charges de commissions	(11 583 234)	(9 500 722)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	401 455 012	493 580 476
Résultat des opérations de négoce	194 507 303	138 350 882
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	909 687	1 942 255
Produit des participations non consolidées	1 526 665	2 073 199
Résultat des immeubles	1 254 371	1 465 425
Autres produits ordinaires	4 833 854	1 561 873
Autres résultats ordinaires	8 524 577	7 042 752
Total produits	766 026 914	805 624 218
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(377 176 400)	(378 725 500)
Autres charges d'exploitation	(116 345 074)	(120 001 723)
Charges d'exploitation	(493 521 474)	(498 727 223)
Bénéfice brut	272 505 440	306 896 995

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Bénéfice brut	272 505 440	306 896 995
Amortissements sur l'actif immobilisé	(46 828 228)	(40 369 066)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(398 742 341)	(315 006 929)
Récupération	143 220 000	-
Résultat intermédiaire	(29 845 129)	(48 479 000)
Produits extraordinaires	300 531 609	268 457 000
Charges extraordinaires	(40 000 000)	-
Impôts	(14 949 899)	(4 012 497)
Bénéfice du Groupe	215 736 581	215 965 503
<i>dont part des intérêts minoritaires au résultat</i>	153 172	58 237

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

	Exercice 2010 Sources de fonds	Emplois de fonds	Exercice 2009 Sources de fonds	Emplois de fonds
(en milliers de CHF)				
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de l'exercice	215 737		215 966	
Amortissements sur l'actif immobilisé	46 828		40 369	
Correctifs de valeurs et provisions	398 742		315 007	
Comptes de régularisation des actifs		96	80 224	
Comptes de régularisation des passifs		8 787		73 503
Autres rubriques		360 826		340 056
Dividende de l'exercice précédent		255 000		360 000
Risques bancaires généraux	40 000			110 285
Solde	76 598		232 278	
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Part des intérêts minoritaires		363		433
Solde		363		433
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	28		1	
Immeubles	2 041			873
Autres immobilisations corporelles		3 225		4 652
Valeurs immatérielles		9 099		11 702
Solde		10 255		17 226

(en milliers de CHF)

Flux de fonds de l'activité bancaire

Opérations à moyen et long termes (>1 an)

	Exercice 2010 Sources de fonds	Emplois de fonds	Exercice 2009 Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers la clientèle		27 899	16 910	
Autres engagements	587 709			36 425
Créances sur la clientèle		10 082		2 123
Immobilisations financières	79 358		128 532	
Autres créances		235 017	280 499	

Opérations à court terme

Engagements envers les banques	29 291		695 979	
Engagements envers la clientèle		2 606 456		86 864
Créances résultant de papiers monétaires		62 704	508 746	
Créances sur les banques		1 877 335	3 364 047	
Créances sur la clientèle	476 159		1 629 541	
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce		307 068		650 336
Immobilisations financières	77 986			417 415

Etat des liquidités

Liquidités	3 810 078			5 181 154
Solde		65 980	249 937	

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PRINCIPES COMPTABLES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

Commentaires relatifs à l'activité

Pour les commentaires relatifs à l'activité du Groupe, se reporter au rapport d'activité.

Externalisation d'activités (outsourcing)

La Banque sous-traite auprès de la société Thales Informations Systems ses activités d'exploitation, de maintenance technique et de sauvegarde de son application principale. La Banque conserve ses actifs tant matériels que logiciels ainsi que la maîtrise de l'évolution technologique de son informatique. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), d'un contrat de service détaillé. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont soumis au secret bancaire.

Principes comptables et principes d'évaluation

Les principes d'évaluation et de présentation appliqués aux comptes de groupe et au bouclage individuel sont conformes aux dispositions régissant l'établissement des comptes de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne et aux directives de la FINMA.

Les comptes consolidés donnent une image fidèle de l'état de la fortune, de la situation financière et des résultats du Groupe Union Bancaire Privée.

Les principales méthodes comptables utilisées de manière constante pour la détermination de l'état de fortune sociale et des résultats sont les suivantes:

Participations consolidées

Les participations supérieures à 50% font l'objet d'une consolidation intégrale, dès lors que la Banque les contrôle, c'est-à-dire qu'elle dispose du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Les actifs et les passifs, de même que les charges et les produits sont intégrés dans leur totalité (100%). La part des actionnaires tiers (intérêts minoritaires) dans le patrimoine et dans le bénéfice net est indiquée séparément dans le bilan et le compte de résultat consolidés.

Les participations de 20% à 50% sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence (equity method). Leurs bénéfices nets et leurs patrimoines nets sont ainsi saisis dans les comptes consolidés proportionnellement au pourcentage détenu par le Groupe.

Les participations peu importantes et les participations inférieures à 20% sont comptabilisées dans les participations non consolidées à leur prix d'achat, déduction faite des amortissements appropriés.

Élimination des relations internes du Groupe

Tous les postes du bilan et du compte de résultat (y compris les opérations hors bilan) qui proviennent de relations d'affaires entre les sociétés du Groupe ont été éliminés des comptes consolidés.

Comptabilisation des opérations

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées et évaluées selon les principes

reconnus. Leur résultat est intégré dans le compte de résultat. Les opérations conclues figurent dans les opérations hors bilan et sont portées au bilan à la date valeur ou à la date de règlement. Font exception les opérations du trafic des paiements et sur titres au comptant, qui sont inscrites au bilan le jour de conclusion.

Délimitation dans le temps

Sauf exception, les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus ou qu'ils sont engagés, et enregistrés dans les comptes de la période concernée, et non lors de leur encaissement ou de leur paiement.

Conversion de monnaies étrangères

Les bilans des sociétés du Groupe, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours de change effectifs à la date du bilan à l'exception des fonds propres qui sont convertis aux cours historiques. Pour les comptes de résultat, des cours annuels moyens sont appliqués. Les écarts résultant de cours de conversion divergents figurent dans les fonds propres en tant que part des réserves issues du bénéfice.

Dans les comptes individuels des sociétés du Groupe, les actifs et les engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en monnaie locale aux cours de change effectifs à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de leur comptabilisation, aux cours de change pratiqués à la fin de chaque mois, ou aux cours de couverture si le risque de change a été couvert.

Cours des principales monnaies étrangères contre CHF:

	31.12.10	31.12.09
USD	0,9390	1,0350
GBP	1,4500	1,6480
EUR	1,2450	1,4880

Opérations de mise en pension et de prise en pension (repo et reverse repo) et de prêt/emprunt de titres («Securities lending and borrowing»), effectuées pour compte propre

Les opérations de mise/prise en pension, ainsi que de prêt/emprunt de titres sont portées au bilan comme avance contre couverture en titres ou dépôts de fonds avec mise en gage de propres titres. Les portefeuilles de titres ne subissent aucune modification.

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, créances sur la clientèle

L'évaluation de ces postes s'effectue à leur valeur nominale, à l'exception des effets à escompter et des papiers monétaires, dont le réescompte calculé en fin d'année est déduit. Les risques connus et prévisibles font l'objet de corrections de valeurs individuelles, imputées soit directement aux postes correspondants de l'actif du bilan, soit comptabilisées sous correctifs de valeurs et provisions.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués aux prix du marché à la date du bilan; les bénéfices ou pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte résultat des opérations de négoce. Les titres qui ne sont pas négociés régulièrement sont comptabilisés au prix d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est crédité au résultat des opérations de négoce. Les coûts de refinancement sont débités du résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les positions de titres détenues à long terme. Les valeurs à revenu fixe ou à taux flottant sont en principe conservées jusqu'à l'échéance. Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, soit au prix d'acquisition ou au prix du marché. Pour les positions à revenu fixe, la différence entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition est répartie sur la durée résiduelle et inscrite sous produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières.

Participations non consolidées

Les participations peu importantes et les participations inférieures à 20% sont comptabilisées dans les participations non consolidées à leur prix d'achat, déduction faite des amortissements appropriés.

Immeubles et autres immobilisations corporelles

Les immeubles, équipements et installations figurent au bilan à leur prix de revient et sont amortis sur une période évaluée selon des critères économiques d'exploitation. Une estimation périodique est effectuée pour déceler les cas éventuels de dévalorisation significative.

Les immeubles et autres immobilisations corporelles sont amortis de façon linéaire pendant leur durée d'utilisation estimée comme suit:

– immeubles	67 ans
– aménagements et installations	8 ans
– matériel informatique et télécoms	3 à 5 ans

Valeurs immatérielles

Si, lors de l'acquisition d'une entreprise, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris, la différence qui en découle constitue le goodwill acquis. Le «goodwill» est porté à l'actif du bilan et amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation estimée. En règle générale, la durée d'utilisation ne dépasse pas cinq ans.

Les autres valeurs immatérielles comprennent les logiciels achetés, les honoraires de tiers relatifs aux logiciels en développement ainsi que l'acquisition d'une clientèle.

Les autres valeurs immatérielles sont portées à l'actif du bilan et amorties de façon linéaire entre trois ans et dix ans.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour tous les risques potentiels et identifiables à la date du bilan, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. A l'exception de la provision pour risques pays, la Banque ne constitue pas de provisions forfaitaires.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts courants sur le bénéfice sont calculés sur la base des législations fiscales en vigueur dans les pays respectifs et inscrits en charge pour la période comptable durant laquelle le bénéfice imposable est généré. Ils sont inscrits au passif du bilan sous «Comptes de régularisation».

Les effets fiscaux résultant de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs sont comptabilisés comme impôts latents sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions» au passif du bilan. Les différences temporaires constatées correspondent essentiellement à la réserve pour risques bancaires généraux. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt attendus.

Institutions de prévoyance en faveur du personnel

Le Groupe dispose en Suisse et à l'étranger de plusieurs institutions de prévoyance en faveur du personnel, comprenant essentiellement des plans orientés vers la primauté des cotisations. Les cotisations ajustées à la période sont présentées comme frais de personnel dans le compte de résultat. Les ajustements actifs ou passifs correspondants et les créances et engagements qui

résultent de bases légales, réglementaires ou contractuelles le sont au bilan. Un examen annuel est effectué afin de déterminer s'il existe dans le plan de prévoyance un avantage économique (excédent) ou un engagement économique (déficit) du point de vue de la Banque. La base est constituée par les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en Suisse conformément à la Swiss GAAP RPC 26, et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert existant par plan de prévoyance conformément aux circonstances réelles.

Un avantage économique n'est enregistré dans les comptes de la Banque que s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur, de les rembourser ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires. En cas de déficit, une provision n'est constituée que dans la mesure où la Banque veut ou doit participer à son financement. L'inscription dans le compte de résultat d'un avantage et/ou d'un engagement économique s'effectue sous la rubrique «Charges de personnel». Au niveau du bilan, l'avantage figure sous le poste «autres actifs» alors qu'un engagement est reconnu sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les prescriptions d'établissement des comptes annuels de l'Ordonnance sur les banques autorisent expressément la constitution d'une réserve pour risques bancaires généraux, par ailleurs assimilable à des fonds propres.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés regroupent les options, les futures et les swaps sur actions, indices d'actions, devises, matières premières et taux d'intérêts, les FRA, ainsi que les positions à terme sur devises, titres et matières premières. Les instruments dérivés sont évalués à la valeur du marché («marked-to-market»). Pour les positions de négoce, les bénéfices et pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte résultat des opérations de négoce. Les opérations de couverture utilisées dans le cadre de la gestion du risque de taux et de devises sont évaluées selon les règles applicables à la transaction de base couverte et sont enregistrées au compte de résultat de manière analogue. Lors d'une vente anticipée d'un instrument de couverture de taux évalué selon le principe des intérêts courus, le résultat réalisé est différé et comptabilisé au compte de résultat sur la durée initiale de l'instrument vendu. Lorsque l'impact des opérations de couverture est supérieur à celui des positions couvertes, la fraction excédentaire est assimilée à une opération de négoce. Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations pour compte propre sont comptabilisées sous autres actifs ou autres passifs, de même que celles résultant d'opérations de commission portant sur des contrats traités hors bourse.

Gestion globale des risques

Le mandat de gestion des risques, défini par le Conseil d'administration et le Comité Exécutif, est formulé et codifié par une série de directives et procédures dans le but d'assurer l'identification, la mesure et la maîtrise des risques majeurs inhérents aux activités du Groupe, tant pour le bénéfice des clients que pour celui des actionnaires. La

Banque maintient ainsi un niveau élevé de ressources humaines, de systèmes et d'infrastructures informatiques, de promotion d'une culture des risques afin d'optimiser et de maintenir un processus fiable de gestion des risques.

Ce dernier est fondé sur des directives exhaustives et détaillées, ainsi que sur des systèmes performants de gestion de l'information destinés à surveiller, à contrôler et à rendre compte de tous les risques significatifs. Du point de vue organisationnel et structurel, la responsabilité du Groupe en matière de gestion et de contrôle des risques s'exerce sur trois niveaux:

- Définition et supervision par le Comité du Conseil d'administration de la politique générale en matière de risque ainsi que de la détermination des stratégies de gestion des risques (vision des risques, propension à la prise de risques et standard de contrôle des risques)
- Gestion et supervision opérationnelles exercées par le Comité Exécutif et le Comité des Risques (formulation et mise en œuvre de stratégies de gestion des risques)
- Contrôle des risques exercé principalement par l'unité indépendante de contrôle des risques («Risk Management»), ainsi que par le Compliance Desk et l'unité de Contrôle de Crédit.

Le contrôle du risque est effectué à travers les divers secteurs de la Banque, englobant la Trésorerie et la Finance, la Gestion Privée et l'Asset Management et ce en termes de:

- a) supervision indépendante du risque, élaboration de systèmes d'alertes de risque et scénarii de crise;
- b) gouvernance du risque et vision du risque;

- c) identification, évaluation et reporting du risque de marché, risque de crédit et risque opérationnel;
- d) contrôle du processus d'investissement au sein du Private Banking et de l'Asset Management, mesure de performance/analyse de portefeuilles, évaluation des risques opérationnels;
- e) sélections de systèmes de gestion du risque/conception et entretien;
- f) évaluation du risque de produits dérivés/structurés et de nouveaux produits en développement.

Risque de marché

La gestion des risques de marché inhérents au négoce et aux activités de trésorerie est effectuée selon des directives et procédures définies (décrites dans le manuel interne des risques de marché), et d'une structure de limites intégrées, à plusieurs niveaux, composées de:

- Limites de positions (valeur de marché/évaluation «intra-day»)
- Limites de sensibilité (duration, delta, gamma, vega)
- Limites de «value at risk»
- Limites de pertes maximum («stop loss»)
- Limites d'engagement sur marché primaire/limites par émetteur et par pays

et complétées par:

- L'analyse de simulation de «stress scenario»
- RAPM («risk adjusted performance measurement»)

et validées par un processus de «backtesting».

Les rapports quotidiens consolidés en matière d'exposition aux risques de marché, de value at risk et de RAPM sont générés par l'unité Risk Management pour

analyse et décision par l'échelon supérieur de direction du Groupe.

Une analyse consolidée de simulation de «stress scenario» est également soumise au Comité du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés. Cette analyse prend en compte une réévaluation complète des positions (linéaires et non linéaires) en se référant aux pires événements historiques observés sur les marchés financiers et leur liquidité (par exemple, crash boursier de 1987, crise du SME en 1992, crise des taux en 1994), tels que définis dans le manuel interne de «stress scenario» pour le risque de marché.

La Banque utilise l'approche standard pour le calcul des exigences en fonds propres, pour la couverture des risques de marché du portefeuille de négoce.

La Banque a une approche centralisée de la gestion du bilan (ALM) selon une structure à trois niveaux:

- Comité du Conseil d'administration et Comité Exécutif
- ALCO
- Le Desk de Trésorerie.

L'ALCO a la responsabilité de la gestion du bilan selon la politique et le cadre général ALM établis par le Comité du Conseil d'administration et le Comité Exécutif, et se réunit hebdomadairement ou plus fréquemment si nécessaire. Le rôle de l'ALCO est principalement stratégique avec une vision à moyen et long termes du portefeuille de la banque (ALM) alors que la gestion quotidienne du bilan est réalisée par le Desk de Trésorerie.

La gestion du risque du bilan (ALM) est effectuée selon un cadre, des directives et procédures définies dans le manuel interne «Asset & Liability Management», et des limites suivantes:

- Limites de liquidité
- Limites de sensibilité au changement de taux d'intérêt (+/-100bp) pour la «value and income effect»
- Limites de «value at risk»
- Limites de pertes maximum («stop loss»)
- Limites d'engagement par émetteur et contreparties

et complétées par:

- L'analyse de simulation de «stress scenario» annuel ALM ainsi que d'une simulation d'impact sur le résultat annuel net d'intérêt (par exemple changement de taux d'intérêt de +/-100bp, +/-200bp, «global tightening» de 1994).

Des rapports spécifiques quotidiens ainsi que mensuels consolidés en matière d'exposition aux risques de marché ALM sont générés par l'unité Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de direction du Groupe. Une analyse consolidée de risque de marché ALM du bilan est soumise mensuellement au Comité du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des risques et aux départements concernés.

Au 31 décembre 2010, l'exposition aux risques de marché ALM du bilan selon un scénario de changement de +100bp des taux d'intérêts sur le patrimoine et les revenus de la Banque s'élevait respectivement à CHF -22,1 millions et CHF -27,4 millions.

La politique poursuivie, appliquée en matière de couverture des risques de taux, vise à «hedger» le remplacement des fonds propres et des comptes courants créanciers à vue non rémunérés au moyen de dérivés. La couverture s'étend sur un horizon temps de trois ans, de manière dégressive.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes dû au non-respect, de la part d'une contrepartie, de ses obligations contractuelles.

Le Groupe dispose, au travers de diverses directives et procédures, d'un concept élaboré de gestion des risques de contreparties, de règlement et de risques-pays.

Risque de crédit envers la clientèle

Les crédits consentis à la clientèle privée sont en principe couverts par des actifs dûment nantis (crédits lombards). Plus de 90% du portefeuille de crédits à la clientèle est composé de ce type d'avance. Ces risques de crédits peuvent comprendre les prêts et avances en compte courant ainsi que les risques découlant de garanties et de transactions sur les dérivés sur changes, titres et autres instruments financiers.

Les portefeuilles nantis font l'objet d'une analyse individuelle par la cellule Contrôle Risques Crédits, et un taux d'avance est assigné à chaque position en fonction du type d'instrument, du rating éventuel, de la liquidité ainsi que de la diversification des investissements. Les actifs sont évalués quotidiennement au prix du marché. La surveillance et la gestion quotidienne des avances sont

effectuées au travers de seuils de sécurités (appel de marges complémentaires et réalisation des gages).

Dans le cadre de son activité de gestion de patrimoines, le Groupe peut être amené à consentir des avances couvertes partiellement ou entièrement par le nantissement de gages immobiliers. Pour ce type d'avance, une estimation du gage est systématiquement obtenue et un taux d'avance prudent est retenu.

Il n'est pas dans la politique du Groupe d'octroyer des crédits commerciaux.

Compte tenu des marges requises en matière d'octrois de crédits lombards ainsi que des différents seuils de sécurité fixés, le risque de défaillance sur cette catégorie de crédit est faible. Pour les crédits octroyés en blanc ou sur la base d'actifs moins liquides, une avance sera considérée comme non performante dès lors que l'échéance d'un paiement (intérêts et/ou remboursement partiel ou total du prêt) est dépassée depuis plus de 90 jours. S'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision spécifique sera constituée au cas par cas sur décision de la Direction Générale et/ou du Comité de crédit et compte tenu d'une évaluation circonstanciée des éventuels gages. Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils ne sont plus crédités au compte de résultat.

Risque de crédit envers les contreparties professionnelles et risque-pays

Les risques de crédit envers les professionnels ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est irréprochable. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites s'appuie sur la solvabilité des contreparties individuelles. En principe, le Groupe n'octroie de lignes que pour les contreparties dont le siège social se situe dans un pays de l'OCDE et qui bénéficient d'un rating à long terme Fitch de A ou mieux.

L'exposition du Groupe au risque-pays est calculée, pour tous les produits, sur la base de l'équivalent crédit. Les taux de provisionnement nécessaires sont dérivés des probabilités de défaut établis par Moody's, S&P et Fitch.

La surveillance et la gestion continues des risques de contreparties et de pays pour les activités de marchés et de trésorerie sont gérées de manière centralisée au moyen d'un système en temps réel.

Risque opérationnel

En matière de gestion et de surveillance du risque opérationnel, la Banque a mis en œuvre un dispositif de gestion de risque opérationnel appliqué de façon cohérente à l'ensemble de ses entités et fonctions opérationnelles. Le dispositif de gestion de risque opérationnel se fonde sur les principes et éléments clés suivants, tels que codifiés dans le manuel de risque opérationnel:

- Formulation claire de la politique et des stratégies, et surveillance active du risque opérationnel élaborées par le Comité du Conseil d'administration et appliquées par le Comité Exécutif
- Définition commune du risque opérationnel à toute la Banque, englobant toute la gamme des risques opérationnels ou types d'incidents pouvant affecter significativement les activités de la Banque
- Description claire de la hiérarchie des responsabilités en matière de risque opérationnel, du Comité du Conseil d'administration et du Comité Exécutif jusqu'aux responsables d'unités opérationnelles et aux fonctions de contrôle de risque (Risk Management, Compliance)
- Définition détaillée de la méthodologie en matière d'identification, évaluation, suivi, maîtrise et atténuation du risque opérationnel
- Processus de reporting et suivi régulier des profils de risques opérationnels (cartographie des risques, indicateurs de risque) des entités et activités de la Banque, communication efficace et régulière à l'échelon supérieur de direction du Groupe, ainsi qu'au Comité Exécutif, au Comité du Conseil d'administration et au Comité d'Audit
- Plans de secours et de continuité d'exploitation pour garantir un fonctionnement sans interruption des activités de la Banque

- Procédure claire d'évaluation du risque opérationnel concernant le lancement ou l'exploitation de tous nouveaux produits, activités, processus et systèmes
- Promotion d'une solide culture interne du risque opérationnel.

Afin d'assurer une gestion dynamique et une surveillance efficace du risque opérationnel ainsi qu'une définition proactive des mesures à prendre en termes d'atténuation des risques, une structure organisationnelle à plusieurs niveaux a été mise en place:

- Comité d'audit du Conseil d'administration
- Comité des Risques
- Unités de Contrôle (Départements Risk Management, Compliance et Juridique)
- Audit Interne
- Management des unités opérationnelles.

La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN CONSOLIDÉ

APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)	Nature des couvertures			Total
	garanties hypothécaires	autres garanties	en blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	74 849	1 333 040	157 060	1 564 949
Total des prêts				
Exercice 2010	74 849	1 333 040	157 060	1 564 949
Exercice 2009	74 780	1 791 821	164 426	2 031 027
Hors bilan				
Engagements conditionnels		331 571		331 571
Engagements irrévocables		662 822		662 822
Crédit par engagement (paiements différés)		31 651		31 651
Total hors bilan				
Exercice 2010		1 026 044		1 026 044
Exercice 2009		914 970		914 970
Prêts compromis				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Exercice 2010	37 226	1 588	35 638	35 638
Exercice 2009	45 357	3 297	42 060	42 060

PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

(en milliers de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
Titres de créances cotés	–	66 440
Titres de participation	900 819	604 792
Métaux précieux	141 681	64 199
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1 042 500	735 431
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	–	–

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	Valeur comptable		Juste valeur*	
	2010	2009	2010	2009
Titres de créances	3 265 498	3 744 932	3 275 517	3 759 342
<i>dont évalués selon l'«accrual method»</i>	3 265 498	3 744 932	3 275 517	3 759 342
<i>dont obligations à taux flottant</i>	766 188	1 798 550	771 783	1 804 413
Titres de participations	45 944	55 355	53 994	62 193
Métaux précieux	331 501		331 501	
Total	3 642 943	3 800 287	3 661 012	3 821 535
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1 961 523	2 479 163		

* Si une juste valeur n'est pas disponible, c'est la valeur comptable qui est utilisée.

PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Participations		
Sans valeur boursière	2 351	2 379
Total des participations	2 351	2 379

PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Nom et siège social	Activités	Capital (en milliers)	% de participation/ voix
UBPI Holdings Inc., New York	Société de holding	USD 41 743	100%
UBP Securities (UK) Limited, Londres	Marché des capitaux	GBP 3 000	100%
UBP Gestion Institutionnelle SA, Genève	Gestion institutionnelle	CHF 5 000	100%
UBAM International Services SA, Luxembourg	Gestion de portefeuilles	CHF 400	100%
UBP Asset Management (Bermuda) Ltd., Bermudes	Gestion de portefeuilles	USD 12	100%
Union Bancaire Privée (Bahamas) Ltd., Nassau	Banque de gestion	CHF 15 000	100%
Union Bancaire Privée (Luxembourg) SA, Luxembourg	Banque de gestion	CHF 20 020	100%

Les taux de participation n'ont pas subi de modification par rapport au 31 décembre 2009.

PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31 décembre 2009	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements et différences de change	Amortissements	Valeur comptable au 31 décembre 2010
(en milliers de CHF)								
Participations								
Autres participations	2 656	(277)	2 379			(28)		2 351
Total des participations	2 656	(277)	2 379			(28)		2 351
Immeubles								
Immeubles à l'usage de la Banque	329 319	(100 580)	228 739			(2 041)	(4 924)	221 774
Autres immeubles	11 493	(772)	10 721				(193)	10 528
Autres immobilisations corporelles	88 505	(56 928)	31 577		4 243	(1 018)	(8 679)	26 123
Total des immobilisations corporelles	429 317	(158 280)	271 037		4 243	(3 059)	(13 796)	258 425
Goodwill	35 224	(18 194)	17 030		120	(1 237)	(15 799)	114
Autres valeurs immatérielles	83 915	(44 908)	39 007		10 208	8	(17 232)	31 991
Total des valeurs immatérielles	119 139	(63 102)	56 037		10 328	(1 229)	(33 031)	32 105
Valeur d'assurance incendie des immeubles			114 847					111 960
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			228 492					224 479

AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	2010	2009	2010	2009
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	497 910	412 109	478 959	243 142
Compte de compensation	–	–	249 462	167 916
Actifs et passifs divers	184 310	35 094	477 801	207 455
Total des autres actifs et autres passifs	682 220	447 203	1 206 222	618 513

ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	2010	2009
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	311 706	209 827
Engagements effectifs	–	–

OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

(en milliers de CHF)	2010	2009
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	–	800 000
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	–	799 481
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	–	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2 034 714	–
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

ENGAGEMENT ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Des plans de pension existent pour la majorité des collaborateurs du Groupe UBP. Ces plans appliquent essentiellement le principe de la primauté des cotisations.

Dès 2007, la Fondation de Prévoyance en faveur du personnel de Union Bancaire Privée, UBP et des sociétés affiliées ou apparentées ayant leur siège en Suisse est établi selon le principe de la primauté des contributions. Plus de 80% des employés du Groupe sont affiliés à cette Fondation.

D'autres systèmes de prévoyance en faveur du personnel sont appliqués au Luxembourg, à Cayman, en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à Jersey, aux Bahamas et en Espagne. Ils sont pour l'essentiel orientés vers la primauté des cotisations. D'après le compte de résultat, les charges de prévoyance en faveur du personnel se composent comme suit:

Charges de prévoyance pour l'exercice sous revue

(en milliers de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Cotisations auprès d'institutions de prévoyance orientées primauté des cotisations	29 979	31 696
Total des charges de prévoyance	29 979	31 696
Engagements envers les propres institutions de prévoyance:		
– Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
– En qualité de banque dépositaire	66 320	71 780

Les engagements de prévoyance ont été établis comme suit:

(en millions de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Actifs nets de l'institution à la valeur de marché	567	534
Valeur actualisée des prestations dues	(599)	(563)
Excédent (déficit) de couverture financière	(32)	(29)

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat au 31 décembre 2009	Utilisations et dissolutions conformes à leur but	Récupérations, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31 décembre 2010
(en milliers de CHF)						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques pays)	51 058	(442)	(6 297)	326	(8)	44 637
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	18 896	(13 601)	119	51 738		57 152
Sous-total	69 954	(14 043)	(6 178)	52 064	(8)	101 789
Total des correctifs de valeurs et provisions	69 954	(14 043)	(6 178)	52 064	(8)	101 789
à déduire:						
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(42 060)					(35 638)
Total des correctifs de valeurs selon le bilan	27 894					66 151
Réserve pour risques bancaires généraux	57 625			40 000		97 625

JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010

Capital social	300 000
Réserve issue du capital	452 336
Réserves issues du bénéfice	761 644
Réserves pour risques bancaires généraux	57 625
Part des intérêts minoritaires aux fonds propres	1 182
Bénéfice du Groupe de l'exercice 2009	215 966
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	1 788 753
Dividende	(255 000)
Différences de change	(118)
Variation des réserves issues du bénéfice	(20)
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	40 000
Variation part des intérêts minoritaires aux fonds propres	(566)
Bénéfice du Groupe de l'exercice 2010	215 737
Total des capitaux propres au 31 décembre 2010	1 788 786
dont: Capital social	300 000
Réserve issue du capital	452 336
Réserve issue du bénéfice	722 413
Réserve pour risques bancaires généraux	97 625
Part des intérêts minoritaires aux fonds propres	675
Bénéfice du Groupe	215 737

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT,
DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

	A vue	Dénonçable	Durée d'échéance résiduelle jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	de plus de 5 ans	Total
--	-------	------------	--	----------------	--------------------	------------------	-------

(en millions de CHF)

Actif circulant

Liquidités	3 027						3 027
Créances résultant de papiers monétaires	15		2 790	414			3 219
Créances sur les banques	1 659		2 828				4 487
Créances sur la clientèle		401	762	359	43		1 565
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	145		897				1 042
Immobilisations financières	378		272	1 290	1 703		3 643
Total des actifs circulants							
Exercice 2010	5 224	401	7 549	2 063	1 746		16 983
Exercice 2009	9 825	388	2 934	4 205	1 816		19 168

Fonds étrangers

Engagements envers les banques	1 137		4				1 141
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2						2
Autres engagements envers la clientèle	10 520		2 770	351	26		13 667
Total des fonds étrangers							
Exercice 2010	11 659		2 774	351	26		14 810
Exercice 2009	13 539		3 555	293	28		17 415

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS, LES SOCIÉTÉS LIÉES
ET CRÉDITS AUX ORGANES

Relations d'affaires avec des parties liées

Sont considérées comme liées les personnes (physiques ou morales) qui peuvent, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles du Groupe. Les sociétés contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées. A ce titre sont réputées être parties liées les sociétés du Groupe non consolidées, les participants qualifiés, les sociétés liées (sœurs) et les membres des organes.

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.). Toutes les transactions se font aux conditions qui prévalent sur le marché lors de leur initiation. Le solde des opérations avec des parties liées au 31 décembre, les volumes et les résultats enregistrés sur celles-ci durant l'exercice se présentent comme suit:

(en milliers de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Participants qualifiés		
Créances	16 861	85 399
Engagements	885 686	500 315
Intérêts reçus	64	129
Intérêts payés	769	857
Commissions reçues	185	8
Commissions payées	2 000	-
Sociétés liées		
Engagements	18	20
Organes de la Banque		
Créances	15 913	14 545
Intérêts reçus	146	412

Les organes comprennent les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres du Comité Exécutif de la Banque. Ces avances sont octroyées sur la base d'actifs nantis et évalués selon les critères retenus par la Banque dans sa politique en matière d'octroi de crédits.

RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	Exercice 2010 Suisse	Etranger	Exercice 2009 Suisse	Etranger
(en millions de CHF)				
Actifs				
Liquidités	3 026	1	6 835	2
Créances résultant de papiers monétaires	2 660	559	1 861	1 295
Créances sur les banques	2 404	2 083	421	2 188
Créances sur la clientèle	110	1 455	103	1 928
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	182	860	96	639
Immobilisations financières	332	3 311	2	3 798
Participations	2		2	
Immobilisations corporelles	236	22	246	25
Valeurs immatérielles	32		39	17
Comptes de régularisation	12	115	19	108
Autres actifs	162	520	88	360
Total des actifs	9 158	8 926	9 712	10 360
Passifs				
Engagements envers les banques	981	160	853	258
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1	1	1	1
Autres engagements envers la clientèle	1 337	12 330	1 241	15 061
Comptes de régularisation	119	94	120	102
Autres passifs	801	405	376	242
Correctifs de valeurs et provisions	64	2	26	2
Réserves pour risques bancaires généraux	93	5	53	5
Capital social	300		300	
Réserves issues du capital	452		452	
Réserves issues du bénéfice	722		762	
Part des intérêts minoritaires	1		1	
Bénéfice du Groupe	216		216	
Total des passifs	5 087	12 997	4 401	15 671

RÉPARTITION DES ACTIFS PAR GROUPES DE PAYS

(en milliers de CHF)

	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe	15 634 210	86,4	17 621 108	87,8
Amérique du Nord	919 579	5,1	772 270	3,8
Centres offshore des Caraïbes	901 037	5,0	979 215	4,9
Amérique latine	99 583	0,6	62 200	0,3
Afrique	65 509	0,4	58 907	0,3
Asie	328 089	1,8	542 533	2,7
Australie/Océanie	136 290	0,7	35 915	0,2
Total des actifs	18 084 297	100	20 072 148	100

Cette répartition des actifs par groupes de pays est effectuée en fonction du **domicile du client** et non en fonction du **domicile du risque**. Les actifs compris dans cette statistique et figurant sous les pays hors OCDE sont, pour la plupart, couverts par des avoirs déposés auprès de notre Banque.

TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES
POUR LA BANQUE

(en millions de CHF)	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Actifs					
Liquidités	3 023	3	1		3 027
Créances résultant de papiers monétaires	2 659	279	53	228	3 219
Créances sur les banques	1 823	308	867	1 489	4 487
Créances sur la clientèle	301	338	682	244	1 565
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	48	352	411	231	1 042
Immobilisations financières	204	1 556	1 351	532	3 643
Participations	2				2
Immobilisations corporelles	236		6	16	258
Valeurs immatérielles	32				32
Comptes de régularisation	13	32	74	8	127
Autres actifs	389	50	227	16	682
Total des positions portées à l'actif	8 730	2 918	3 672	2 764	18 084
Préentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en option	3 698	5 893	15 141	4 508	29 240
Total des actifs	12 428	8 811	18 813	7 272	47 324
Passifs					
Engagements envers les banques	981	50	92	18	1 141
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2				2
Autres engagements envers la clientèle	1 554	2 539	7 186	2 388	13 667
Comptes de régularisation	129	21	44	19	213
Autres passifs	639	38	503	26	1 206
Correctifs de valeurs et provisions	64	2			66
Réserves pour risques bancaires généraux	98				98
Capital social	300				300
Réserves issues du capital	452				452
Réserves issues du bénéfice	722				722
Part d'intérêts minoritaires	1				1
Bénéfice/Perte de l'exercice	216				216
Total des positions portées au passif	5 158	2 650	7 825	2 451	18 084
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	7 284	6 161	11 188	4 607	29 240
Total des passifs	12 442	8 811	19 013	7 058	47 324
Position nette par devise	(14)	0	(200)	214	0

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Garanties irrévocables ¹	286 858	303 000
Garanties de prestations de garanties ²	–	134
Engagements par garantie ³	44 713	40 539
Total	331 571	343 673

¹ Ce type d'engagements conditionnels est caractérisé par le fait qu'une dette existante d'un débiteur principal est garantie en faveur d'un tiers.

² Ce type d'engagements conditionnels est caractérisé par le fait qu'au moment où l'opération est conclue et mentionnée comme engagement conditionnel, il n'existe aucune dette du débiteur principal en faveur d'un tiers, mais que la dette peut naître dans le futur, lors de la survenance d'un cas de responsabilité civile, par exemple.

³ Engagements par garantie résultant d'accréditifs documentaires.

ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES

(en milliers de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Engagements et promesses de crédit	662 822	561 545
Total	662 822	561 545

CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Paiements différés	31 651	9 752
Total	31 651	9 752

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS

(en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents
Instruments de taux						
Swaps				104 020	30 648	4 635 439
Futures	442	442	4 464 241			
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	368 503	540 484	29 331 509			
Swaps				8 094	21 844	235 037
Futures	108	108	39 044			
Options (OTC)	67 034	61 284	3 939 757			
Titres de participation/Indices						
Swaps		2 697	33 323			
Futures	2 963	2 927	705 953			
Options (traded)	28	20	1 915			
Autres						
Futures	498	498	32 339			
Total avant impact des contrats de netting						
Exercice 2010	439 576	608 460	38 548 081	112 114	52 492	4 870 476
Exercice 2009	285 077	268 480	37 180 890	151 330	35 280	5 630 959

	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
Total après impact des contrats de netting		
Exercice 2010	497 910	478 959
Exercice 2009	412 109	243 142

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	1 242 431	1 722 841
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires	13 912	31 047
Total	1 256 343	1 753 888

AVOIRS ADMINISTRÉS

(en millions de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Avoirs détenus par des fonds sous gestion propre	13 115	15 436
Avoirs sous mandats de gestion	11 515	12 453
Autres avoirs administrés	40 201	47 140
Total des avoirs administrés	64 831	75 029
<i>dont prises en compte doubles</i>	5 894	6 725
Apports (retraits) nets d'argent	(5 614)	(21 312)

Font partie des avoirs administrés tous les avoirs détenus à des fins de placement par des clients privés, des clients institutionnels et des sociétés d'investissement/fonds de placements. Ainsi, seuls les avoirs attribuables aux centres de profits (Gestion Privée et Asset Management), dont la rentabilité peut être mesurée, sont retenus. Les avoirs sous simple garde et destinés uniquement à des fins de transactions/administration en sont exclus.

Les apports/retraits nets d'argent frais de la clientèle sont constitués des avoirs acquis de nouveaux clients ou de clients existants ainsi que des retraits d'avoirs de clients existants ou ayant rompu leur relation avec la Banque. Leur valeur est déterminée au jour du transfert (liquidités et/ou valeurs mobilières). En sont exclus les mouvements dus au marché, aux changements de cours ainsi que les revenus y afférents (intérêts/dividendes), de même que la perception des frais et intérêts sur prêts.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Produits des intérêts		
Intérêts créditeurs banques et clients	131 326 133	149 145 501
Intérêts des effets et papiers monétaires	8 759 702	39 939 474
Résultat du refinancement des portefeuilles destinés au négoce	3 588 698	1 511 524
Intérêts et dividendes des immobilisations financières	39 497 291	62 888 342
Total	183 171 824	253 484 841
Résultat des opérations de négoce		
Produit des opérations sur devises et métaux	186 685 045	131 079 410
Négoce de titres (coût de refinancement déduit)	7 822 258	7 271 472
Total	194 507 303	138 350 882
Charges de personnel		
Traitements	307 396 343	311 261 532
Prestations sociales	18 653 166	18 464 894
Contributions aux institutions de prévoyance	30 714 467	31 331 083
Autres frais de personnel	20 412 424	17 667 991
Total	377 176 400	378 725 500
Autres charges d'exploitation		
Coût des locaux	20 211 332	21 233 634
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, etc.	22 616 534	21 101 496
Autres charges d'exploitation	73 517 208	77 666 593
Total	116 345 074	120 001 723

Pertes essentielles, produits et charges extraordinaires

A la suite d'un accord intervenu en décembre 2010 avec le trustee de Bernard L. Madoff Investment Securities LLC, la Banque a enregistré une charge de CHF 340 mios comptabilisés dans la rubrique correctifs de valeurs, provisions et pertes.

Les produits extraordinaires sont constitués essentiellement d'un apport de l'actionnaire à la hauteur de CHF 300 mios.

Les charges extraordinaires quant à elles enregistrent la constitution d'une réserve pour risques bancaires généraux de CHF 40 mios.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE BRUT SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

	Exercice 2010 Suisse	Etranger	Exercice 2009 Suisse	Etranger
(en milliers de CHF)				
Résultat des opérations d'intérêts	67 899	93 641	72 169	94 481
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	279 973	121 482	333 827	159 753
Résultat des opérations de négoce	172 698	21 809	78 984	59 367
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	117	793	149	1 793
Autres résultats ordinaires	8 826	(1 211)	6 260	(1 159)
Total des produits d'exploitation	529 513	236 514	491 389	314 235
Charges de personnel	292 819	84 358	273 204	105 522
Autres charges d'exploitation	80 761	35 584	77 810	42 192
Total des charges d'exploitation	373 580	119 942	351 014	147 714
Bénéfice brut	155 933	116 572	140 375	166 521

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Le calcul des fonds propres réglementaires (Bâle II) selon l'ordonnance sur les fonds propres du 29 septembre 2006 tient compte des principes suivants:

PARTICIPATIONS ET ÉTENDUES DE LA CONSOLIDATION

Les critères de consolidation retenus pour le calcul des exigences en matière de fonds propres sont les mêmes que ceux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe (voir «Participations consolidées» en page 13). Les principales participations entrant dans le calcul des fonds propres réglementaires sont mentionnées dans ce rapport sous «Participations essentielles» en page 24.

FONDS PROPRES POUVANT ÊTRE PRIS EN COMPTE

(en milliers de CHF)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Fonds propres de base bruts (après prise en considération des propres titres de participation qui doivent être portés en déduction)	1 528 786	1 527 647
./. éléments à porter en déduction des fonds propres de base	(114)	(17 030)
= fonds propres pouvant être pris en compte	1 528 672	1 510 617

FONDS PROPRES REQUIS AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers de CHF)	Approche utilisée	Exigences de fonds propres
Risques de crédit	AS-CH	203 103
dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la Banque		12 117
Risques non liés à des contreparties	AS-CH	76 870
Risques de marché	Standard	107 487
– dont sur instruments de taux d'intérêts		7 071
– dont sur titres de participation		73 830
– dont sur devises et métaux précieux		21 696
– dont sur matières premières		4 868
Risques opérationnels	Standard	120 068
Total		507 528
Rapport entre les fonds propres pris en compte et les fonds propres requis selon le droit suisse		3,0
Ratios BRI		
Fonds propres pouvant être pris en compte		24,1%

RISQUES DE CRÉDIT

La Banque utilise l'approche standard suisse pour le calcul des fonds propres nécessaires au titre des risques de crédit.

La pondération du risque des créances envers les gouvernements centraux, banques centrales, collectivités de droit public, banques multilatérales de développement, banques et négociants en valeurs mobilières, établissements créés en commun par les banques, les bourses et chambres de compensation ainsi que les entreprises, s'effectue en utilisant les notations externes émises par Standard & Poor's ainsi que Moody's.

Les créances assorties de sûretés sont prises en compte selon l'approche globale. Selon cette approche, la position risque est compensée à concurrence de la part adossée aux sûretés.

RISQUE DE CRÉDIT/VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants	Collectivités de droit public	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total
--	--	--------------------------	----------------------------------	-------------	--------	----------------------------	-----------------------	-------

(en millions de CHF)

**Engagements de crédit
(au moment de la clôture)**

Créances sur les banques	1 837	2 650						4 487
Créances sur la clientèle	83	270	14	581	617			1 565
Immobilisations financières/ titres de créance	4 215	1 364	140	765	332	68		6 884
Autres actifs/VRP	5	323	3	73	405			809
Total bilan au 31.12.2010	6 140	4 607	157	1 419	1 354	68		13 745
Total bilan au 31.12.2009	4 938	4 474	484	1 135	1 084	122		12 237

Hors bilan

Engagements conditionnels et crédits par engagements	11	74	5	134	106			330
Engagements irrévocables				168	23			191
Majorations	2	80	1	39	22			144
Correctifs de valeurs et provisions générales					(9)			(9)
Total hors bilan au 31.12.2010	13	154	6	341	142			656
Total hors bilan au 31.12.2009	39	97	9	359	168			672

RISQUE DE CRÉDIT/ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT

	Couverts par des sûretés financières reconnues (au sens des règles sur les fonds propres)	Couverts par des garanties et des dérivés de crédit	Autres engagements de crédit	En blanc	Total
(en millions de CHF)					
Engagements de crédit (au moment de la clôture)					
Créances sur les banques				4 487	4 487
Créances sur la clientèle	1 333		75	157	1 565
Immobilisations financières/titres de créance				6 884	6 884
Autres actifs/VRP sur dérivés	113		1	695	809
Total bilan au 31.12.2010	1 446		76	12 223	13 745
Total bilan au 31.12.2009	1 932		76	10 229	12 237
Hors bilan					
Engagements conditionnels et crédits par engagements	330				330
Engagements irrévocables	191				191
Majorations (dérivés)	44			100	144
Correctifs de valeurs et provisions générales				(9)	(9)
Total hors bilan au 31.12.2010	565			91	656
Total hors bilan au 31.12.2009	613			59	672

Les engagements de crédits sont présentés après application du «netting» reconnu selon les dispositions sur les fonds propres.

SEGMENTATION DES RISQUES DE CRÉDIT

	Pondérations-risque réglementaires									
	0%	20-25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	250%	Total
(en millions de CHF)										
Engagements de crédit										
Bilan/créances										
Créances sur les banques	2 165	2 322								4 487
Créances sur la clientèle	1 059		54		23	429				1 565
Immobilisations financières/ Titres de créance	4 547	1 788		474		7	14		54	6 884
Autres actifs/ VRP sur dérivés	117	386	1	22	6	277				809
Total bilan au 31.12.2010	7 888	4 496	55	496	29	713	14		54	13 745
Total bilan au 31.12.2009	6 352	4 842	61	58	47	755	11		111	12 237
Hors bilan										
Engagements conditionnels et crédits par engagements	297				2	31				330
Engagements irrévocables						191				191
Majorations sur dérivés	44	85		1	1	13				144
Correctifs de valeurs et provisions générales					(9)					(9)
Total hors bilan au 31.12.2010	341	85		1	(6)	235				656
Total hors bilan au 31.12.2009	350	39		6	(6)	283				672

RISQUE DE CRÉDIT SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Centres offshore Caraïbes	Asie	Afrique	Total
--	--------	---------	------------------	-----------------	--------	------------------------------	------	---------	-------

(en millions de CHF)

**Engagements de crédit
(au moment de la clôture)**

Bilan/créances

Créances sur les banques	2 404	3	153	5	1 881	2	39		4 487
Créances sur la clientèle	132	39	259	59	624	306	111	35	1 565
Immobilisations financières/ Titres de créance	2 993	97	433	10	3 101	125	125		6 884
Autres actifs/VRP	178	2	84	2	357	165	19	2	809
Total bilan au 31.12.2010	5 707	141	929	76	5 963	598	294	37	13 745
Total bilan au 31.12.2009	2 631	43	701	54	7 547	680	536	45	12 237

Hors bilan

Engagements conditionnels et crédits par engagements	43	3	15	7	76	161	13	12	330
Engagements irrévocables	23		4		71	93			191
Majorations	36	1	4	1	84	13	4	1	144
Correctifs de valeurs et provisions générales (9)									(9)
Total hors bilan au 31.12.2010	93	4	23	8	231	267	17	13	656
Total hors bilan au 31.12.2009	99	4	15	12	207	306	16	13	672

La répartition géographique du risque est effectuée selon le principe du domicile selon statistiques BNS.

PRÉSENTATION DES PRÊTS À LA CLIENTÈLE COMPROMIS SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Centres offshore Caraïbes	Asie	Afrique	Total 2010	Total 2009
(en millions de CHF)										
Prêts à la clientèle	1				3	33			37	45
Correctifs de valeurs individuels	1				2	33			36	42

RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES CONSOLIDÉS

à l'Assemblée générale des actionnaires de l'Union Bancaire Privée, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Union Bancaire Privée comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe (pp. 6 à 45) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à

l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les règles d'établissements des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Genève, le 3 mars 2011

Ernst & Young SA

Hans Isler

Expert-réviseur agréé

Jérôme Desponds

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable

COMPTES ANNUELS 2010

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Actifs		
Liquidités	3 026 234 628	6 836 018 717
Créances résultant de papiers monétaires	3 125 761 756	3 104 290 963
Créances sur les banques	4 456 259 584	2 474 765 140
Créances sur la clientèle	1 726 748 404	2 147 954 733
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1 033 939 575	726 381 714
Immobilisations financières	3 642 571 676	3 799 910 543
Participations	98 737 781	104 205 348
Immobilisations corporelles	166 250 624	174 253 685
Valeurs immatérielles	31 970 345	38 995 393
Comptes de régularisation	63 576 135	65 094 364
Autres actifs	529 904 430	420 069 446
Total des actifs	17 901 954 938	19 891 940 046
Total des créances de rang subordonné	13 627 392	24 339 618
Total des créances sur les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	276 257 781	270 308 829

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Passifs		
Engagements envers les banques	2 031 695 733	2 108 515 726
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2 223 079	2 386 221
Autres engagements envers la clientèle	12 834 058 563	15 339 515 617
Comptes de régularisation	117 106 700	128 715 069
Autres passifs	1 202 485 917	614 060 735
Correctifs de valeurs et provisions	126 997 365	88 717 862
Capital social	300 000 000	300 000 000
Réserve légale générale	1 002 135 872	978 135 872
Autres réserves	1 500 000	1 500 000
Bénéfice reporté	51 392 944	167 457 544
Bénéfice de l'exercice	232 358 765	162 935 400
Total des passifs	17 901 954 938	19 891 940 046
Total des engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	1 878 741 097	1 644 975 296

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Engagements conditionnels	307 661 197	339 003 446
Engagements irrévocables	662 822 000	561 545 000
Crédit par engagement (paiements différés)	31 651 054	9 751 664
Instrument financiers dérivés		
– Montants du sous-jacent	42 698 239 302	42 194 871 391
– Valeurs de remplacement positives	498 393 809	412 920 789
– Valeurs de remplacement négatives	479 864 783	243 675 323
Opérations fiduciaires	1 256 342 900	1 749 747 976

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	144 022 139	190 844 935
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	39 497 291	62 888 342
Charges d'intérêts	(21 774 192)	(87 468 616)
Résultat des opérations d'intérêts	161 745 238	166 264 661
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	3 461 995	8 382 188
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	285 106 504	348 874 499
Produit des commissions sur les autres opérations de prestations de service	4 085 586	4 674 235
Charges de commissions	(11 587 660)	(12 682 449)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	281 066 425	349 248 473
Résultat des opérations de négoce	194 145 495	134 576 359
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	909 687	1 876 231
Produit des participations	54 794 878	3 302 799
Résultat des immeubles	1 254 371	1 465 425
Autres produits ordinaires	12 201 781	8 601 989
Autres charges ordinaires	(8 364 380)	
Autres résultats ordinaires	60 796 337	15 246 444
Total produits	697 753 495	665 335 937
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(329 333 563)	(316 373 976)
Autres charges d'exploitation	(101 365 469)	(97 963 376)
Charges d'exploitation	(430 699 032)	(414 337 352)
Bénéfice brut	267 054 463	250 998 585

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Bénéfice brut	267 054 463	250 998 585
Amortissements sur l'actif immobilisé	(27 684 405)	(31 235 589)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(438 695 860)	(302 782 761)
Récupérations	142 784 363	-
Résultat intermédiaire	(56 541 439)	(83 019 765)
Produits extraordinaires	300 066 182	268 457 000
Impôts	(11 165 978)	(22 501 835)
Bénéfice de l'exercice	232 358 765	162 935 400

Proposition du Conseil d'administration

Le Bénéfice net disponible de la Banque s'élève à CHF 283 751 709:

Répartition du bénéfice

Bénéfice de l'exercice	232 358 765	162 935 400
Bénéfice reporté	51 392 944	167 457 544
Bénéfice au bilan	283 751 709	330 392 944

La répartition suivante est proposée à l'Assemblée générale:

- Attribution à la réserve légale	24 300 000	24 000 000
- Distributions sur le capital social	258 000 000	255 000 000
Bénéfice reporté	1 451 709	51 392 944

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2010

Principes comptables et principes d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation des comptes individuels de l'Union Bancaire Privée correspondent en règle générale à ceux du Groupe. Contrairement aux comptes du Groupe, qui doivent être établis selon le principe de l'image fidèle, les comptes de la Banque peuvent être influencés par des réserves latentes.

Dans les comptes annuels de la Banque, les réserves pour risques bancaires généraux figurent sous la rubrique «correctif de valeurs et provisions». Elles sont taxées à hauteur de 100%.

Participations

Les participations comprennent les titres de participation y compris les sociétés immobilières détenues dans le dessein d'un placement permanent. L'évaluation se fait à la valeur d'acquisition, ajustée des amortissements et provisions économiquement nécessaires.

Les principes valables pour le Groupe en matière d'instruments financiers dérivés, de gestion des risques et de traitement des risques de marché, sont également applicables à l'Union Bancaire Privée.

Événement subséquent

En date du 10 janvier 2011 et avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011, les actifs et passifs de Union Bancaire Privée, succursale de Luxembourg ont été apportés à Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., filiale détenue à 100%. En contrepartie de l'apport précité, le capital social de Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A. a été augmenté de CHF 20 020 000 à CHF 21 000 000 avec une prime d'émission de CHF 41 020 000.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES ANNUELS

AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	2010	2009	2010	2009
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	498 394	412 921	479 865	243 675
Compte de compensation			249 074	168 250
Actifs et passifs divers	31 510	7 148	473 547	202 136
Total des autres actifs et autres passifs	529 904	420 069	1 202 486	614 061

ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	2010	2009
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	311 706	209 827
Engagements effectifs	–	–

OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

(en milliers de CHF)	2010	2009
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	–	800 000
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	–	799 481
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	–	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2 034 714	–
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Des plans de pension existent pour la majorité des collaborateurs du Groupe UBP. Ces plans appliquent essentiellement le principe de la primauté des cotisations.

Dès 2007, la Fondation de Prévoyance en faveur du personnel de Union Bancaire Privée, UBP et des sociétés affiliées ou apparentées ayant leur siège en Suisse est établi selon le principe de la primauté des contributions. Plus de 80% des employés du Groupe sont affiliés à cette Fondation.

D'autres systèmes de prévoyance en faveur du personnel sont appliqués au Luxembourg, à Cayman, en Grande-Bretagne, à Jersey et aux Bahamas. Ils sont pour l'essentiel orientés vers la primauté des cotisations.

Charges de prévoyance pour l'exercice sous revue

(en milliers de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Cotisations auprès d'institutions de prévoyance orientées primauté des cotisations	28 115	29 595
Total des charges de prévoyance	28 115	29 595
Engagements envers les propres institutions de prévoyance:		
– Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
– En qualité de banque dépositaire	66 320	71 780

Les engagements de prévoyance ont été établis comme suit:

(en millions de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Actifs nets de l'institution à la valeur de marché	567	534
Valeur actualisée des prestations dues	(599)	(563)
Excédent (déficit) de couverture financière	(32)	(29)

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

	Etat au 31 décembre 2009	Utilisations conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Récupérations, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31 décembre 2010
(en milliers de CHF)							
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques pays)	137 139	(53 989)		(7 228)	40 326	(8)	116 240
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	18 839	(13 578)		119	51 738		57 118
Autres provisions	60 879						60 879
Total des correctifs de valeurs et provisions	216 857	(67 567)		(7 109)	92 064	(8)	234 237
<i>à déduire:</i>							
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(128 139)						(107 240)
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	88 718						126 997

CAPITAL SOCIAL

(en milliers de CHF)

	Exercice 2010 Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Exercice 2009 Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	300 000	30 000	300 000	300 000	30 000	300 000

PROPRIÉTAIRES IMPORTANTS DE CAPITAL ET GROUPES DE PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE

	2010		2009	
	Nominal	Taux de participation en %	Nominal	Taux de participation en %
<i>Avec droit de vote:</i>				
CBI Holding SA*, Genève	300 000 000	100%	300 000 000	100%

* La famille de Picciotto détient directement et indirectement 96,32% des votes et 85,89% du capital de CBI Holding SA.

JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010

Capital social	300 000
Réserve légale générale	978 136
Autres réserves	1 500
Bénéfice au bilan	330 393
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	1 610 029

Dividende	(255 000)
Bénéfice de l'exercice	232 359
Total des capitaux propres au 31 décembre 2010	1 587 388

dont: Capital social	300 000
Réserve légale générale	1 002 136
Autres réserves	1 500
Report	51 393
Bénéfice au bilan	232 359

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS,
LES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

Relations d'affaires avec des parties liées

Sont considérées comme liées, les personnes (physiques ou morales) qui peuvent, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de la Banque. Les sociétés contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées. A ce titre sont réputés être parties liées les sociétés du Groupe, les participants qualifiés, les sociétés liées (sœurs) et les membres des organes.

Dans le cadre des activités normales, la Banque est amenée à effectuer des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.). Toutes les transactions se font aux conditions prévalentes sur le marché lors de leur initiation. Le solde des opérations avec des parties liées au 31 décembre, les volumes et les résultats enregistrés sur celles-ci durant l'exercice se présentent comme suit:

(en milliers de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Participants qualifiés		
Créances	16 861	85 399
Engagements	883 625	500 315
Intérêts reçus	64	129
Intérêts payés	769	857
Commissions reçues	185	8

(en milliers de CHF)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Sociétés du groupe		
Créances	259 397	184 910
Engagements	995 116	1 144 660
Intérêts reçus	2 038	2 850
Intérêts payés	843	5 001
Commissions reçues	23 567	56 902
Commissions payées	–	30 588
Récupérations	142 784	–

La Banque a cédé ses prétentions dans la masse en faillite de B. Madoff à une de ses filiales pour le montant reconnu sous la rubrique «Récupérations» dans le compte de résultat.

Sociétés liées

Engagements	18	20
-------------	----	----

Organes de la Banque

Créances	15 913	14 493
Intérêts reçus	146	411

Les organes comprennent les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres du Comité Exécutif de la Banque. Ces avances sont octroyées sur la base d'actifs nantis et évalués selon les critères retenus par la Banque dans sa politique en matière d'octroi de crédits.

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	1 242 431	1 722 841
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires	13 912	26 907
Total	1 256 343	1 749 748

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Produit des opérations sur devises et métaux	186 601 057	127 837 995
Négoce de titres (coût de refinancement déduit)	7 544 438	6 738 364
Total	194 145 495	134 576 359

Pertes essentielles, produits et charges extraordinaires

A la suite d'un accord intervenu en décembre 2010 avec le trustee de Bernard L. Madoff Investment Securities LLC, la Banque a enregistré une charge de CHF 340 millions comptabilisés dans la rubrique correctifs de valeurs, provisions et pertes.

Les produits extraordinaires sont constitués essentiellement d'un apport de l'actionnaire à la hauteur de CHF 300 millions.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

à l'Assemblée générale des actionnaires de l'Union Bancaire Privée, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Bancaire Privée comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pp. 47 à 59) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les

procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 3 mars 2011

Ernst & Young SA
Hans Isler
Expert-réviseur agréé

Jérôme Desponds
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



UNION BANCAIRE PRIVÉE